



DECISION DE LA PRESIDENTE n°2026/D024

**Prise en vertu de la délégation d'attributions
donnée par le Conseil de Communauté**

La Présidente de la Communauté de Communes,

Vu l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021-114, en date du 15 octobre 2021, donnant délégation permanente d'attributions du Conseil de Communauté à la Présidente, et notamment « *De fixer, dans la limite de 500 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Communauté de communes qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées, »*

DECIDE

Pour les centres de loisirs de Chauffailles et Colombier en Brionnais :

Article 1

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 3/12 ans à Riorges « A ciel ouvert », pendant les vacances d'été 2026 :

Journée avec repas :

Coefficient - 500 BSB	7.90 €
Coefficient de 501-720 BSB	10.80 €
Coefficient de 721-1000 BSB	14.30 €
Coefficient + 1000 BSB	16.40 €
Coefficient - 500 Hors BSB	8.64 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	11.97 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	16.00 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	18.47 €

Journée sans repas :

Coefficient - 500 BSB	6.70 €
Coefficient de 501-720 BSB	8.88 €
Coefficient de 721-1000 BSB	11.53 €
Coefficient + 1000 BSB	13.15 €
Coefficient - 500 Hors BSB	7.26 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	9.77 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	12.82 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	14.69 €

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 6/12 ans à Anse sortie « Aquaparc », pendant les vacances d'été 2026 :

Journée avec repas :

Coefficient - 500 BSB	10.90 €
Coefficient de 501-720 BSB	13.80 €
Coefficient de 721-1000 BSB	17.30 €
Coefficient + 1000 BSB	19.40 €
Coefficient - 500 Hors BSB	11.64 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	14.97 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	19.00 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	21.47 €

Journée sans repas :

Coefficient - 500 BSB	9.70 €
Coefficient de 501-720 BSB	11.88 €
Coefficient de 721-1000 BSB	14.53 €
Coefficient + 1000 BSB	16.15 €
Coefficient - 500 Hors BSB	10.26 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	12.77 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	15.82 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	17.69 €

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 3/12 ans à Toulon sur Arroux à « diverti Parc », pendant les vacances d'été 2026 :

Journée avec repas :

Coefficient - 500 BSB	13.90 €
Coefficient de 501-720 BSB	16.80 €
Coefficient de 721-1000 BSB	20.30 €
Coefficient + 1000 BSB	22.40 €
Coefficient - 500 Hors BSB	14.64 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	17.97 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	22.00 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	24.47 €

Journée sans repas :

Coefficient - 500 BSB	12.70 €
Coefficient de 501-720 BSB	14.88 €
Coefficient de 721-1000 BSB	17.53 €
Coefficient + 1000 BSB	19.15 €
Coefficient - 500 Hors BSB	13.26 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	15.77 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	18.82 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	20.69 €

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 6/12 ans à la forêt de Lespinasse pour « la Grimpe d'arbres », pendant les vacances d'été 2026 :

Journée avec repas :

Coefficient - 500 BSB	9.90 €
Coefficient de 501-720 BSB	12.80 €
Coefficient de 721-1000 BSB	16.30 €
Coefficient + 1000 BSB	18.40 €
Coefficient - 500 Hors BSB	10.64 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	13.97 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	18.00 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	20.47 €

Journée sans repas :

Coefficient - 500 BSB	8.70 €
Coefficient de 501-720 BSB	10.88 €
Coefficient de 721-1000 BSB	13.53 €
Coefficient + 1000 BSB	15.15 €
Coefficient - 500 Hors BSB	9.26 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	11.77 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	14.82 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	16.69 €

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 3/5 ans à Charolles au Jumping, pendant les vacances d'été 2026 de 5 euros en plus du tarif à la journée.

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 3/5 ans à Givry pour de l'Accrobranche, pendant les vacances d'été 2026 de 9 euros en plus du tarif à la journée.

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour la sortie à destination des 6/12 ans à Charolles au Jumping, pendant les vacances d'été 2026 de 5 euros en plus du tarif à la journée.

Il est établi par la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, de proposer les tarifs suivants aux familles, en fonction de leur quotient familial, pour les journées d'accueil d'été à destination des 3/12 ans, pendant les vacances d'été 2026 :

Journée avec repas :

Coefficient - 500 BSB	4.90 €
Coefficient de 501-720 BSB	7.80 €
Coefficient de 721-1000 BSB	11.30 €
Coefficient + 1000 BSB	13.40 €
Coefficient - 500 Hors BSB	5.64 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	8.97 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	13.00 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	15.47 €

Journée sans repas :

Coefficient - 500 BSB	3.70 €
Coefficient de 501-720 BSB	5.88 €

Coefficient de 721-1000 BSB	8.53 €
Coefficient + 1000 BSB	10.15 €
Coefficient - 500 Hors BSB	4.26 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	6.77 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	9.82 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	11.69 €

Demi-journée avec repas :

Coefficient - 500 BSB	3.19 €
Coefficient de 501-720 BSB	5.07 €
Coefficient de 721-1000 BSB	7.35 €
Coefficient + 1000 BSB	8.75 €
Coefficient - 500 Hors BSB	3.67 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	5.84 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	8.47 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	10.08 €

Demi-journée sans repas :

Coefficient - 500 BSB	1.85 €
Coefficient de 501-720 BSB	2.94 €
Coefficient de 721-1000 BSB	4.26 €
Coefficient + 1000 BSB	5.07 €
Coefficient - 500 Hors BSB	2.13 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	3.39 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	4.92 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	5.85 €

Forfait 5 jours avec repas :

Coefficient - 500 BSB	22.05 €
Coefficient de 501-720 BSB	35.10 €
Coefficient de 721-1000 BSB	50.85 €
Coefficient + 1000 BSB	60.30 €
Coefficient - 500 Hors BSB	25.38 €
Coefficient de 501-720 Hors BSB	40.36 €
Coefficient de 721-1000 Hors BSB	58.50 €
Coefficient + 1000 Hors BSB	69.61 €

Article 2

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et soumise aux modalités d'affichage usuelles.

Chauffailles, le 24 juin 2026

La Présidente,
Stéphanie DUMOULIN

